FAIRE UNE OFFRANDE

Mariage

Baptême

Funérailles

Intentions de messe

diocèse de GRENOBLE VIENNE

ÉGLISE CATHOLIQUE EN ISÈRE

OFFRANDES

baptêmes, mariages, funérailles

L'Église catholique est à vos côtés en cette occasion particulière (baptême, mariage, funérailles). Cette occasion suppose un budget. Dans ce budget, avez-vous prévu une offrande pour la paroisse ?

La communauté paroissiale vous a accompagnés et continuera de le faire tout au long de votre vie (éveil à la foi, catéchèse des enfants…). Il faut lui donner les moyens financiers de son action.
L'église dans laquelle aura lieu la célébration, comme tout édifice, doit être entretenue : dépenses courantes, éclairage, chauffage, ménage...

À titre indicatif, les offrandes conseillées sont de :

- **> 50 € à 200 € pour un baptême**
- **> 130 € à 500 € pour un mariage**
- **> 150 € à 400 € pour des funérailles**

Tous ces montants sont donnés à titre indicatif. À chacun, en fonction de ses ressources et possibilités, de participer à la vie matérielle de l'Église.

Les sommes recueillies lors des célébrations constituent une part importante des ressources des paroisses.

Par ailleurs, chacun est invité à apporter sa contribution au Denier de l'Église qui permet au diocèse d'assurer la rémunération des prêtres et des animateurs laïcs.
Des informations sont à votre disposition dans chaque église, à la Maison diocésaine ainsi que sur le site internet diocésain (don en ligne sécurisé).

04 38 38 00 38 - www.diocese-grenoble-vienne.fr

INTENTIONS DE MESSE

pour les confier à la prière de l'Église

Demander une messe, c'est dire merci et rendre grâce à Dieu pour un évènement particulier dans votre vie ou celle des autres : un anniversaire, une réconciliation, une guérison, une conversion, une naissance...
Demander une messe, c'est aussi confier à Dieu les intentions qui vous sont chères : un décès, un proche qui est souffrant, des défunts, un moment difficile, les vocations, les prêtres...

Comment offrir une messe ?

Chaque messe a une valeur universelle et est célébrée pour l'Église et pour le monde entier. Vous pouvez demander au prêtre et à toute la communauté chrétienne de porter votre intention lors d'une messe.
À cette occasion, vous êtes invités à faire une offrande.

Combien donner et à quoi sert l'argent versé au célébrant ?

C'est une manière simple et concrète de vous associer à la célébration de l'Eucharistie et d'aider les prêtres de votre diocèse. Il s'agit d'un acte de partage de la part des fidèles.
À titre indicatif, les offrandes conseillées sont de :

- > **18 € pour une messe**
- > **180 € pour une neuvaine (9 messes consécutives)**
- > **560 € pour un trentain (30 messes consécutives)**

Les offrandes de messe assurent un complément du traitement des prêtres (de leur salaire), bien que le Denier de l'Église soit la principale ressource de rémunération de ces derniers et des laïcs à votre service.

MERCI

de soutenir la vie de l'Église
par votre participation !

diocèse de
GRENOBLE VIENNE
ÉGLISE CATHOLIQUE EN ISÈRE

Diocèse de Grenoble-Vienne
www.diocese-grenoble-vienne.fr - 04 38 38 00 38
12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble cedex 1

Diocèse de Grenoble-Vienne - Mars 2020